

Réf: Dossier N° 038383

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE GESTION DE GARE LAGUNAIRE. » en

Abidjan, Marcory, ZONE 4C BIETRY, Lot 237, Ilot 8245

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/07/2021 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD, enregistrés au CEPICI, le 30/08/2021, il a été constitué une SA aux caractéristiques suivantes :

SOCIETE « SOCIETE DE GESTION DE GARE LAGUNAIRE. » en

Gestion et Exploitation des gares lagunaires, Gestion et Exploitation des décharges, Transport lagunaire, Locations et ventes immobiliers, Service d'entretien et de réparation des Bateaux, Bâtiment Travaux Publics (BTP).

Et généralement faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Et pour la réalisation de l'objet social l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux , La prise en location gérance de tous fonds de commerce, La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes et étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Marcory, ZONE 4C BIETRY, Lot 237, Ilot 8245

M ABDRAMANE SOW (PDG)

M BAILO ALBERTO (DGA)

n°CI-ABJ-03-2021-B14-00124 du 28/10/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°31822/GTCA/RC/2021 du 28/10/2021

Pour Avis

Le CEPICI

